

Le 10 fevrier 2021

AMENDEMENT No. 4

Sujet: Demande de proposition T8080-200405

Améliorer la préparation à la cybersécurité des propriétaires ou des exploitants des infrastructures routières du Canada en vue d'une meilleure connectivité et automatisation

Aucune considération ne sera accordée à tout ajout et/ou changement dû au fait que le soumissionnaire n'était pas familier avec le contenu de cet addenda.

Nous avons reçu des questions d'un soumissionnaire potentiel en rapport avec la rubrique "Demande de propositions".

L'objectif de ce amendement, à la rubrique "Demande de propositions", vise à dresser un sommaire de toutes les questions et réponses dans le but d'en informer tous les soumissionnaires potentiels.

AMENDEMENT No. 4 ont été publiés pour fournir des réponses aux questions suivantes qui ont été reçues:

Question No. 39:

En ce qui concerne la partie 6 de l'EDT, tableau 1 : Livrables de projets et échéancier/calendrier estimatif (p. 32 DP) et compte tenu du fait que la décision au sujet de la technologie de logiciel/fichier sera prise après l'exécution de la tâche 5.3.1 (Document de conception et questionnaire), une période de six (6) semaines seulement est prévue pour préparer un prototype de la boîte à outils fonctionnelle (tâches 5.3.2 et 5.3.3) et du guide de l'utilisateur (tâche 5.3.5). Cela peut être très difficile à accomplir selon la technologie sélectionnée et la complexité de la conception (inconnues à l'heure actuelle). L'autorité contractuelle pourrait-elle confirmer si le calendrier du tableau 1 est souple, p. ex. s'il peut être ajusté à mesure que le projet avance afin d'allouer suffisamment de temps pour que des livrables de la qualité attendue soient produits?

Réponse No. 39:

Oui. Le plan de projet (tâche 5.1) et le calendrier des livrables seront passés en revue avec l'entrepreneur et serront modifiés au besoin.

Question No. 38:

Est-ce que TC pourrait envisager que les intervenants qui utilisent la boîte à outils puissent acheter un service d'abonnement mensuel pour lier les résultats de la boîte à outils à un outil de gestion du risque?

Réponse No. 38:

L'outil doit être conçu pour être autonome et ne doit pas dépendre de services commerciaux optionnels.

Question No. 37:

Selon TC, quel serait le coût minimal du maintien de la boîte à outils autonome?

Réponse No. 37:

Transports Canada prévoit maintenir la boîte à outils à l'aide de ressources internes autant que possible.

Question No. 36:

Est-ce que TC envisagerait un tarif d'abonnement minimal avec une boîte à outils sur le Web liée à un registre des risques en ligne par défaut pour appuyer le processus d'amélioration continue? Selon TC, que serait un coût acceptable, par client plutôt que par utilisateur, pour permettre à chaque client d'accéder à sa propre offre d'assistance-logiciel indépendante?

Réponse No. 36:

L'outil doit être conçu pour être autonome et ne doit pas dépendre de services commerciaux optionnels.

Toutes les autres conditions de l'invitation à soumissionner demeurent inchangées.

Canadä